

1 OBJECTIFS

Les épisodes de tension hospitalière représentent des situations critiques pour les établissements sources de désorganisation et de dysfonctionnement pouvant être graves. Pour y faire face les établissements doivent mettre en place un véritable pilotage, sous la forme d'un dispositif ou plan hôpital en tension formalisé.

Ce plan gradué doit permettre de préétablir le plus précisément possible les actions à mettre en œuvre dans ces situations.

2 MISSIONS

- Mettre en œuvre les moyens de pilotage pour répondre à la situation de tension.
- Déclencher le plan hôpital en tension.
- Proposer la mise en place d'un dispositif d'actions graduées pour permettre d'adapter l'organisation de l'établissement à la situation.

3 MOYENS, OUTILS

Indicateurs d'activité,
indicateurs HET,
outil de suivi de
disponibilité des lits,

ROR

Plan HET

Réunir une
cellule de crise

4 MISE EN ŒUVRE

Le pilotage des situations de tension doit s'appuyer sur un dispositif gradué en capacité de répondre au plus près des caractéristiques de la tension.

La FEDORU distingue 3 phases : RÉACTIVE PRÉCOCE - INTERMÉDIAIRE - PRÉ-PLAN BLANC

PHASES	RÉACTIVE PRÉCOCE ▶ INTERMÉDIAIRE ▶ PRÉ-PLAN BLANC
Composition de la cellule de crise	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur ou son représentant • Responsable des urgences • Directeur des soins ou son représentant • Président de CME ou son représentant • Gestionnaire des lits <p>En plus des membres précédemment désignés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de la CACNP • Représentants (médecins et cadres) des pôles et services les plus impactés par la tension • Directeur du SAMU (si dans l'établissement)
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer la situation, préciser son intensité et déterminer la typologie de tension • Identifier les actions à mettre en œuvre (préétablies dans le plan) • Coordonner les actions dans l'établissement • Établir un plan de communication interne et externe <ul style="list-style-type: none"> • Adapter les décisions engagées à l'évolution de la situation • Mettre en œuvre la gradation des actions d'adaptations telle que définie dans le plan HET • Anticiper les besoins en personnels pour permettre des renforts • Décider du déclenchement du plan blanc en cas de nécessité • Décider de la levée du plan HET
Fréquence	<ul style="list-style-type: none"> • Quotidienne pendant toute la durée du plan HET pour assurer l'analyse de la situation et le suivi opérationnel des mesures entreprises. • Une cellule opérationnelle plus restreinte peut être amenée à se réunir plus souvent.

5 COMMUNICATION

- Communication interne du déclenchement et de la levée du plan HET, ainsi que du niveau de tension et des mesures mises en œuvre.
- Communication vers l'ARS (via outil de déclaration en tension).
- Communication vers le centre 15.
- Communication vers les établissements partenaires d'amont et d'aval.